

COMPTE-RENDU DE SEANCE DU COMITE DE DIRECTION COUTANCES TOURISME *Portes du Cotentin*

Séance du 21 février 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 21 février à 18h, le comité de direction de Coutances tourisme Portes du Cotentin, dûment convoqué par Madame la présidente, s'est réuni à la salle du pôle communautaire de Saint-Malo-de-la-lande, sous la présidence de Madame Valérie LECONTE.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Validation du compte-rendu du dernier comité de direction,
2. Mise à jour de la convention de service commun de la DSIN,
3. Vote du Rapport d'activité 2021,
4. Vote du Compte de gestion 2021,
5. Vote du Compte administratif 2021,
6. Affectation du résultat 2021,
7. Vote du budget et tarifs 2022,
8. Actualisation de la durée d'amortissement des biens,
9. Questions diverses.

Présents :

Mesdames Aurélie GIGAN, Pauline LAINE, Valérie LECONTE, Martine LEMEUR-TIPHAIGNE, Sophie LENOTRE, Valérie MERLEN, Anne VILLAIN.

Messieurs Hervé AGNES, Philippe D'ANTERROCHES, Jacky GAILLET, Martial SALVI, Yves STURBEAUX.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Michel VOISIN ayant donné pouvoir à Monsieur Hervé AGNES,
Madame Régine DOLOUE ayant donné pouvoir à Monsieur Martial SALVI,
Madame Rose-Marie DUVAL ayant donné pouvoir à Madame Aurélie GIGAN,
Madame Françoise GUILLON ayant donné pouvoir à Monsieur Hervé AGNES.

Absents excusés :

Mesdames Béatrice GOSSELIN, Anne HAREL,

Absent(e)s :

Madame Sylvaine BOURY.

Messieurs Jean-René BINET, Frédéric DHOMBRES, Jean-Marc JULIENNE, Vincent LEPERCHOIS.

Invités :

Madame Janick GAILLARD-PRETI, agent comptable de l'EPIC,
Madame Adeline HELAINE, directrice-adjointe,
Monsieur Guillaume OURSIN, directeur.
Monsieur Jacky BIDOT, président de Coutances mer et bocage (excusé),
Monsieur Laurent MAZURIE, DGA de la CMB (excusé),

Désignation d'un secrétaire de séance : Monsieur Guillaume OURSIN.

Madame LECONTE remercie les présents, excuse les absents, rappelle l'ordre du jour et ouvre la séance à 18h10.

N° 1 – Validation du compte-rendu du dernier comité de direction

Après l'exposé de Madame LECONTE, présidente, le comité de direction APPROUVE à l'unanimité des membres présents le compte-rendu de la dernière réunion du comité de direction qui a été préalablement adressé à l'ensemble des membres.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, les membres du comité de direction VALIDENT le compte-rendu du dernier comité de direction de l'EPIC Coutances tourisme, Portes du Cotentin.
Ainsi fait et délibéré.

N° 2 – Mise à jour de la convention de service commun de la DSIN

Dans le cadre du service commun, et dans le but d'améliorer l'efficacité des services sur le territoire, d'optimiser les coûts (achats, personnel...), et de mutualiser la fonction d'ingénierie nécessaire pour mener les projets des entités publiques, Coutances mer et bocage, la ville de Coutances, le CCAS de Coutances, et l'EPIC Coutances Tourisme ont décidé de mettre en commun la direction des systèmes d'information et du numérique.

Le Syndicat mixte du SCoT du Pays de Coutances décide de s'associer à la convention de service commun de la DSIN. Afin de tenir compte de cette information, la convention existante doit être mise à jour.

Il est demandé aux membres du comité de direction d'autoriser la présidente à signer la convention mise à jour.

Après l'exposé de Madame LECONTE, présidente, à l'unanimité des membres présents, le comité de direction AUTORISE la présidente à signer la convention de service commun de la DSIN.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, les membres du comité de direction AUTORISENT la présidente à signer la convention de service commun de la Direction des Systèmes d'Information et du Numérique telle que présentée.
Ainsi fait et délibéré.

N°3 – Vote du rapport d'activité 2021

Conformément aux articles R.133-15 et L.133-8 du Code du Tourisme, en fin d'exercice, le directeur présente le rapport d'activité avant le 31 mars de l'année suivante accompagné du compte financier et de ses annexes. Le compte financier comprend les éléments prévus à l'article R.2221-51 du CGCT. Le rapport d'activité qui est distribué aux membres a la particularité de présenter le rôle d'un office de tourisme tel que régi par le code du tourisme et son application au sein de Coutances Tourisme. Il retrace donc, en détail les missions, l'activité, la fréquentation touristique des bureaux, les ressources financières de l'EPIC pour l'année 2021.

Ce rapport est présenté en détail aux membres par le directeur.

Monsieur OURSIN met en avant les chiffres clés de l'année :

- Le bureau de Coutances a ouvert ses portes 308 jours (+ 36%) en 2021 (et 27 jours de télétravail en confinement),
- 39 596 visiteurs ont été reçus (+10%) [+70 000 en comptant cathédrale et Espace Saint-Nicolas],
- 22 075 demandes ont été traitées (+6%),
- 403 682 pages vues sur le site internet (+25,6%) / 900 000 vues sur Google my Business (+255%),
- En 2021, Coutances tourisme compte plus de 22 600 abonnés sur les réseaux sociaux (+8,8%),
- Le chiffre d'affaire de la régie s'élève à 112 000 € (prestations et produits boutique) (+ 55%),
- Les ventes de produits boutique ont généré 10 366,50 € de chiffre d'affaires (+67%),
- 190 000 € de taxe de séjour (+18%),
- 2 573 (soit 25 730 €) chèques évasion 50 ont été distribués par Coutances Tourisme (au bureau de Coutances) dans le cadre de la fin de l'opération mise en place par Attitude Manche et quelques collectivités,
- On estime à 30 M€ le Chiffre d'affaire pour le tourisme (avec une dépense moyenne / jour / touriste de 43 à 48 €),
- 15% des nuitées touristiques départementales et 29% des lits touristiques de la Manche,
- L'EPIC a validé 42 classements de meublés de tourisme (+ 16%),
- 87 nouveaux hébergements touristiques (pour 28 fermetures) (territoire très dynamique),
- Evolution de notre stratégie d'influence auprès de plus de 150 000 followers avec la réception de Hellolaroux (44K abonnés), Nos curieux voyageurs (92k abonnés) et Samfaitvoyager (18k abonnés),
- 393 posts sur le site @ ou les réseaux sociaux.

Cinq projets phares ont marqué 2021

1 - [la refonte du site internet de destination www.tourisme-coutances.fr](http://www.tourisme-coutances.fr)

À l'image des éditions papier, le site internet de Coutances Tourisme s'est refait une beauté. Totalement repensé, conçu et revu, il arbore désormais une identité visuelle en accord avec les éditions papier et avec la nouvelle identité visuelle de l'office de

tourisme. Une plus grande place est donnée aux médias. À l'instar du slogan repensé lui aussi « l'essentiel grandeur nature », de nombreuses photos sont intégrées pour illustrer les valeurs simples de la vie et la place prédominante de notre nature préservée. Instance plus ergonomique, parcours visiteur repensé et totalement remodelé, nouveaux affichages des offres d'hébergement... Bientôt un e-shop personnalisé et la mise en avant des offres groupes et demandes de devis en ligne.

2 - Coutances Tourisme a obtenu la marque Qualité Tourisme

La marque Qualité Tourisme™ est la seule marque d'État attribuée aux professionnels du tourisme pour la qualité de leur accueil et de leurs prestations. Il s'agit donc d'une reconnaissance nationale qui garantit un accueil d'excellence au sein de nos 6 bureaux.

3 - Poursuite du travail de déploiement de l'offre digitale touristique

- 2 bornes tactiles touristiques ont été installées à Saint-Sauveur-Villages et Cerisy-la-Salle afin de proposer aux touristes de passage sur le territoire un accès 7j/7 à de l'information de qualité et mise à jour en temps réel.
- Après Agon-Coutainville, 2 nouvelles webcams ont été installées sur Gouville-sur-Mer ainsi que sur Hauteville-sur-Mer permettant aux internautes de s'évader quelques minutes pour regarder la mer mais servant aussi aux pratiquants d'activités nautiques pour la préparation de leurs sorties. Une 3ème webcam est en cours d'installation, permettant une vue sur la campagne, Coutances et sa cathédrale, Granville et la mer au loin.
- Une visite virtuelle du territoire, offrant aux internautes une visite virtuelle globale de Coutances mer et bocage avec intégration de points 360°, des lieux de visite, des visites virtuelles existantes...

4 - Nouvelle gamme de produits boutique

Lancement des nouveaux produits estampillés dans 6 espaces boutiques repensés (suivant nouvel argumentaire et identité visuelle) : bouteilles isothermes, papeterie, tasses émaillées, sac cabas plage, cartes postales, magnets...

5 - Nouvelle vidéo de promotion de la destination

Tournage confié à l'agence Blue Horizons cet été. Elle sera diffusée début d'année 2022 et illustrera la destination : paysages, littoral au rythme des marées, activités (rando, canoé, wingfoil, cheval...), patrimoine et moments de vie.

Monsieur OURSIN présente en détail le dernier bilan Qualité réalisé à partir de 576 questionnaires reçus. Il en ressort :

- qu'environ 48.8% des touristes interrogés sont des habitants ou possèdent une résidence secondaire sur le territoire,
- 72.5% des prospects sont venus auprès de Coutances Tourisme pour obtenir de la documentation touristique et 13.4% pour réserver ou obtenir des informations sur un événement ou une manifestation.
- 95.1% des personnes reçues ont appréciées l'accueil qu'elles ont reçu (le Net Promoter score est de 95 pour l'année 2021).
- 115 remarques positives ont été reçues et concernent le bon accueil reçu, la qualité des brochures, le site internet, les nombreuses animations estivales, la propreté des bureaux et des abords. 97 remarques négatives ont aussi été recensées et concernent le manque de transport, la manque de balisage des circuits de vélos.

Après l'exposé de Madame LECONTE,
Après en avoir délibéré,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, les membres du comité de direction VALIDENT le rapport d'activité de l'EPIC Coutances tourisme, Portes du Cotentin pour l'année 2021.
Ainsi fait et délibéré.

N°4 - Vote du compte de gestion 2021

Le compte de gestion est présenté en détail pour l'année 2021. Le compte de gestion 2021 est présenté au vote du comité de direction afin de clôturer l'exercice budgétaire 2021. Il est précisé, les dépenses et recettes de l'année écoulée, les comptes de bilan, les comptes financiers et les comptes de tiers. Le compte de gestion doit être conforme au compte administratif *qui synthétise les opérations comptables de l'année 2021.*

Ainsi, la clôture des comptes 2021 de l'EPIC Coutances Tourisme fait apparaître les éléments suivants :

- S'agissant de la section d'exploitation, un résultat bénéficiaire de 37 960,14 €,
- S'agissant de la section d'investissement, un résultat déficitaire de -50 764,66 €.

	Section Investissement	Section de Fonctionnement	Total des sections
RECETTES			
Prévisions budgétaires	85 430,02 €	431 301,52 €	
Titres émis (y compris Recettes pour comptes de tiers)	51 268,06 €	323 796,78 €	
Réduction de titres	24 655,50 €	800,00 €	
Recettes nettes =	26 612,56 €	322 996,78 €	349 609,34 €
DEPENSES			
Autorisations budgétaires	85 430,02 €	431 301,52 €	
Mandats émis (y compris recettes pour comptes de tiers)	102 032,72 €	294 631,00 €	
Annulations de mandats	24 655,50 €	9 594,36 €	
Dépenses nettes =	77 377,22 €	285 036,64 €	362 413,86 €
RESULTAT PAR SECTION =	-50 764,66 €	37 960,14 €	-12 804,52 €

Après l'exposé détaillé du compte de gestion,
Après en avoir délibéré,

Il est demandé aux membres du comité de direction de se prononcer sur le vote du compte de gestion 2021.

Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents (à l'exception de la présidente qui s'abstient sur ce sujet), les membres du comité de direction **APPROUVENT** le compte de gestion de l'EPIC Coutances tourisme, Portes du Cotentin pour l'année 2021. Ainsi fait et délibéré.

N°5 – Vote du compte administratif 2021

Conformément aux articles R.133-15 et L.133-8 du Code du Tourisme, en fin d'exercice, le directeur présente le rapport d'activité avant le 31 mars de l'année suivante accompagné

du compte financier et de ses annexes. Le compte financier comprend les éléments prévus à l'article R.2221-51 du CGCT.

Le comité de direction délibère sur ce rapport et ses annexes. Le compte, affirmé sincère et véritable, daté et signé par le comptable, est présenté au juge des comptes, conformément à l'article R.2221-52 du CGCT.

Les comptes de l'exercice écoulé sont présentés par le président au comité de direction qui en délibère, et le transmet au conseil communautaire pour approbation. La clôture des comptes 2021 de l'EPIC Coutances Tourisme Portes du Cotentin fait apparaître les éléments suivants :

- S'agissant de la section d'exploitation, un résultat excédentaire de 37 960,14 €,
- S'agissant de la section d'investissement, un résultat déficitaire de -50 764,66 €.

	Section Investissement	Section de Fonctionnement	Total des sections
RECETTES			
Prévisions budgétaires	85 430,02 €	431 301,52 €	
Titres émis (y compris Recettes pour comptes de tiers)	51 268,06 €	323 796,78 €	
Réduction de titres	24 655,50 €	800,00 €	
Recettes nettes =	51 268,06 €	322 996,78 €	349 609,34 €
DEPENSES			
Autorisations budgétaires	85 430,02 €	431 301,52 €	
Mandats émis (y compris recettes pour comptes de tiers)	102 032,72 €	294 631,00 €	
Annulations de mandats	24 655,50 €	9 594,36 €	
Dépenses nettes	77 377,22 €	285 036,64 €	362 413,86 €
RESULTAT PAR SECTION =	-50 764,66 €	37 960,14 €	-12 804,52 €

Résultat cumulé

	Résultat à la clôture de l'exercice 2020	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2021	Résultat de clôture
Investissement	966,04 €		-50 764,66 €	-49 798,62 €

Exploitation	171 892,50 €		37 960,14 €	209 852,64 €
--------------	--------------	--	-------------	--------------

Il est à noter que :

La section d'investissement met en évidence un déficit de 50 764,66 €. L'excédent à la clôture de l'exercice 2020 s'élevant à 966,04 € vient s'imputer sur ce résultat et le porter à 49 798,62 €. En 2021, plusieurs investissements ont été réalisés et notamment :

- La refonte complète du **site internet** pour une meilleure optimisation (pour 33 270,00€),
- Deux nouvelles tablettes tactiles extérieures ont été acquises et installées à Saint-Sauveur-Villages et Cerisy-la-Salle (pour 26 500 €),
- La tablette tactile de Gouville-sur-Mer qui avait été endommagée a été remplacée,
- Deux nouvelles webcams ont été installées à Gouville-sur-Mer ainsi qu'à Hauteville-sur-Mer pour retransmission en direct sur le site internet (pour 3 900 €).

En ce qui concerne la section de fonctionnement, les **recettes** se composent essentiellement de la subvention de Coutances mer et bocage (60 000,00 €) et des reversements du produit de la taxe de séjour collectée 193 068,75 € portés au compte 7405. Les recettes provenant de la collecte des taxes de séjour ont été supérieures à nos prévisions. C'est peut-être un effet de la crise sanitaire Covid-19 freinant et/ou empêchant les voyages à l'étranger.

En ce qui concerne la section de fonctionnement, les dépenses ont été axées sur les **missions principales de l'EPIC** à savoir la promotion du territoire et l'accueil du visiteur. A ce titre, plusieurs actions ont été menées : édition de brochures et agendas d'animation, accueil presse, encarts publicitaires dans la presse écrite, publicités radio, développement du site internet et des réseaux sociaux...

Quelques **animations** ont pu être réalisées malgré le contexte : la colorisation de la cathédrale, visites guidées pour enfants et individuels, exposition, concerts Zic sur le Zinc....

Pour la saison 2021, **8 saisonniers** ont intégré et renforcé l'équipe :

- 1 saisonnier d'avril à fin août au bureau d'Agon-Coutainville,
- 7 saisonniers de début juillet à fin août au bureau d'Hauteville-sur-Mer, Agon-Coutainville, Blainville-sur-Mer, Gouville-sur-Mer, Coutances, cathédrale de Coutances et Espace St-Nicolas.

A noter, en 2021, des **mouvements de personnel permanent** ont eu lieu :

- Morgane ROUESSAY a intégré l'équipe en tant que responsable accueil,
- Delphine CHEVREAU a pris la responsabilité des classements de meublés,
- Olia TOUGOUCHI a pris le poste de responsable du bureau d'Agon-Coutainville,
- Elise DIROU a intégré l'équipe en tant que responsable du bureau de Blainville-sur-Mer en remplacement de Delphine CHEVREAU,
- Benjamin TESNIERE a intégré l'équipe en tant que responsable du bureau d'Hauteville-sur-Mer en remplacement de Olia Tougouchi,
- Anthony MOINEAU a intégré l'équipe en tant que responsable du bureau de Gouville-sur-Mer en remplacement de Virginia TRIDERA en arrêt maladie,

Depuis 2021, l'EPIC est chargé de la commercialisation des gîtes communautaires de Coutances mer et bocage. Françoise HAAG et Jacqueline LELOUTRE, chargées des

accueils des clients et de la propreté des biens loués sont donc rattachées également à l'équipe. Anthony MOINEAU est par ailleurs en charge de l'administration de cette gestion (réservation, contrat de location...).

Ces éléments comptables sont retranscrits dans le compte administratif lequel est conforme aux écritures du compte de gestion 2021 établi par Madame l'agent comptable de l'EPIC Coutances Tourisme et joint à la présente délibération.

Après l'exposé,
Après en avoir délibéré,

Il est demandé aux membres du comité de direction de se prononcer sur le vote du compte de gestion et du compte administratif 2021.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents (à l'exception de la présidente qui s'abstient sur ce sujet), les membres du comité de direction APPROUVENT le compte administratif de l'EPIC Coutances tourisme, Portes du Cotentin pour l'année 2021. Ainsi fait et délibéré.

N°6 - Affectation du résultat 2021

Conformément aux articles R.133-15 et L.133-8 du Code du Tourisme, en fin d'exercice, le directeur présente le rapport d'activité avant le 31 mars de l'année suivante accompagné du compte financier et de ses annexes. Le compte financier comprend les éléments prévus à l'article R.2221-51 du CGCT.

Vu l'article R.2221-52 du CGCT Le comité de direction délibère sur ce rapport et ses annexes. Le compte, affirmé sincère et véritable, daté et signé par le comptable, est présenté au juge des comptes.

Les comptes de l'exercice écoulé sont présentés par le président au comité de direction qui en délibère, et le transmet au conseil communautaire pour approbation.

S'agissant de l'affectation du résultat 2021, il est proposé aux membres du comité de direction de l'EPIC Coutances Tourisme de reporter l'excédent comme suit :

• S'agissant de la section d'exploitation :

→ Solde d'exécution 2021 :	37 960,14 €
→ Report de l'exercice N-1 :	171 892,50 €
→ Résultat de fonctionnement cumulé :	209 852,64 €

• S'agissant de la section d'investissement :

→ Solde d'exécution 2021 :	-50 764,66 €
→ Report de l'exercice N-1 :	966,04 €
→ Résultat d'investissement cumulé :	-49 798,62 €

Il est proposé aux membres du comité de direction d'affecter au budget 2022, le résultat de l'exercice 2021 de la façon suivante :

- Report au R 002 pour le reste de l'excédent de fonctionnement, soit 160 054,02 €.
- Report au D 001 pour le reste du déficit d'investissement, soit 49 798,62 €.

Après l'exposé, Après en avoir délibéré,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, les membres du comité de direction APPROUVENT l'affectation du résultat pour l'année 2021 tel que présentée. Ainsi fait et délibéré.

N°7- Vote du budget 2022

Vu le Code du Tourisme, notamment ses articles L.133-1 et suivants,

Vu la délibération de la communauté du bocage coutançais en date du 19 novembre 2014, laquelle a décidé de la création d'un office de tourisme constitué sous forme d'établissement public industriel et commercial (EPIC), doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière,

Vu l'article 11, des statuts de Coutances Tourisme,

Vu les règles budgétaires prévues par les articles L. 1612-1 à L. 1612-20 du CGCT applicables aux EPIC,

Vu l'instruction comptable et budgétaire M4 applicable aux établissements publics locaux industriels et commerciaux,

Il est rappelé que conformément aux articles L.133-7 et R.133-14 à 17 du Code du Tourisme, le budget de l'office de tourisme comprend notamment en recettes, le produit : des subventions et participations diverses, des souscriptions particulières et d'offres de concours, des dons et legs, des taxes que le Conseil Communautaire aura décidé de lui affecter, et notamment le produit de la taxe de séjour (applicable au réel sur le territoire de Coutances mer et bocage), des recettes réalisées par l'exploitation des équipements et ou services dont il a la gestion ou par la commercialisation de produits touristiques et de prestations qu'il assure.

Il comporte en dépenses, notamment : les frais d'administration et de fonctionnement, les frais de promotion, de publicité et d'accueil, les frais inhérents à la commercialisation et à la réalisation de produits commercialisés, les frais inhérents à l'exploitation d'équipements touristiques structurants dont il a la gestion, les frais inhérents à la création d'événementiels dont il a la charge.

Il est donné une lecture détaillée des propositions faites pour le budget primitif 2022 qui a été préalablement distribué aux membres en annexe. Le budget de l'EPIC Coutances tourisme est voté par nature au niveau des chapitres pour la section d'exploitation et au niveau des chapitres également pour la section d'investissement.

Il en ressort les éléments suivants :

S'agissant de la section d'investissement

En dépenses

Total des investissements en dépenses : 186 671,62 €

→ Déficit reporté : 49 798,62 €

→ Investissements logiciels : 1 800,00 €

→ Investissements matériel de bureau et informatique : 5 015,00 €

- Investissements mobilier : 14 900,00 €
- Opérations pour compte de tiers (Gestion des gîtes communautaires) : 101 413,00 €
- Opérations d'ordre de transfert entre section en dépense : 13 745,00 €
[correspondant à la quote-part de subvention d'investissement virée au compte de résultat]

En recettes

- Total des investissements en recettes : 186 671,62 €
- Reprise du déficit au 1068 : 49 798,62 €
 - Recettes pour compte de tiers (gestion des gîtes communautaires) : 101 413,00 €
 - Opérations d'ordre de transfert entre section en recette : 35 460,00 €
[correspondant à l'amortissement des biens]

S'agissant de la section de fonctionnement : 392 099,02 €

En dépense

- 011 Charges à caractère général : 279 489,02 €
- 012 Charges de personnel : 70 630,00 €
- 65 Autres charges de gestion courante : 2 520,00 €
- 022 Dépenses imprévues : 4 000,00 €
- 042 Opérations d'ordre de transfert entre section en dépense : 35 460,00 €
[correspondant à l'amortissement des biens]

En recette

- 013 Atténuation de charges : 11 950,00 €
- 70 Vente produits et prestations : 26 350,00 €
- 74 Subvention d'exploitation : 180 000,00 €
- 042 Opérations d'ordre de transfert entre section en dépense : 13 745,00 €
[correspondant à l'amortissement des subventions d'investissement versées]
- R002 Résultat reporté : 160 054,02 €

Après l'exposé,

Monsieur SALVI demande si un plan de réalisation a été mis en place pour le projet de rénovation des panneaux d'information sur le territoire communautaire.

Monsieur OURSIN précise que le coût pourrait être potentiellement important vu le nombre de panneaux à remplacer. Le projet revêt également une dimension institutionnelle. Coutances mer et bocage et son service communication doivent se positionner au préalable.

Monsieur SALVI : les charges à caractère général incluent-elles les charges de personnel ?

Monsieur OURSIN : l'EPIC n'a à sa charge que les charges de personnel saisonnier inscrites au chapitre 012, le personnel permanent étant mis à disposition par Coutances

mer et bocage. Les charges à caractère général sont les dépenses engagées pour les actions de promotion, d'animation et de fonctionnement.

Madame LE MEUR-TIPHAIGNE : l'EPIC a perdu 20 000€ du montant de la subvention d'équilibre versée par Coutances mer et bocage. Quelles en sont les raisons ?

Madame LECONTE : le président et le bureau communautaire ont demandé à tous les services de faire des propositions d'économies budgétaires. Afin d'éviter une suppression totale ou de plus de 50% de la subvention, il a été proposé une baisse de 20 000€ et acté le non remplacement du personnel sur la mission des gîtes communautaires. En contrepartie de l'effort, une négociation pour la modulation des horaires des bureaux en période hivernale a pu être engagée.

Monsieur OURSIN précise que le poste de charges des saisonniers a été augmenté pour tenir compte des recommandations de l'audit réalisé en 2021 et du débat d'orientation budgétaire. Il est également envisagé l'embauche de saisonniers sur des sites stratégiques du territoire où les flux touristiques sont importants. Il s'agit notamment de l'abbaye de Hambye (partenariat financier avec le CD50) et Regnéville-sur-mer.

Monsieur SALVI confirme les flux touristiques au château et aux fours à chaux de Regnéville-sur-mer.

Madame LE MEUR-TIPHAIGNE : au vu des retours des questionnaires, on constate que notre clientèle touristique est assez âgée. Quelles sont les actions mises en place par l'EPIC pour essayer de capter une clientèle plus jeune ?

Monsieur OURSIN : un travail partenarial est mené avec Attitude Manche et quelques actions sont directement menées par Coutances tourisme comme notamment l'accueil d'influenceurs pour une promotion sur les réseaux sociaux et notamment Instagram. Mais il est important de conserver et de mixer print et digital.

Les hébergeurs présents confirment la nécessité du support papier.

Monsieur AGNES : c'est principalement le site internet qui fait venir le touriste sur le territoire mais une fois sur place, le support papier est nécessaire pour guider le touriste dans le choix des visites et activités. Un semainier devrait être mis à disposition des hébergeurs pour qu'ils puissent renseigner les clients sur les choses « à voir / à faire » le temps de leur séjour.

Monsieur OURSIN : le semainier est édité chaque semaine et mis à disposition dans les bureaux. Il faudrait effectivement qu'il puisse être distribué aux hébergeurs ou qu'une extraction à la demande soit possible depuis le site internet.

Madame LENÔTRE : il est nécessaire de développer les activités à destination des jeunes.

Monsieur OURSIN : un partenariat avec les structures nautiques est déjà en cours pour promouvoir leurs animations.

Monsieur SALVI : il faut aussi proposer aux jeunes une offre culturelle en complémentarité des activités sportives. C'est aussi plutôt le rôle des associations d'animation du territoire.

Madame GAILLARD-PRETI : existe-t-il des animations spécifiques pour les enfants ?

Monsieur OURSIN : dans le cadre de sa programmation, le Pays d'art et d'histoire propose des visites adaptées aux 6-12 ans. L'association AVRIL avec qui nous avons un partenariat met en place ce type d'activités sur le Coutançais. Sur le bureau d'Hauteville-sur-Mer, il est proposé des livrets enquêtes pour les enfants à faire en autonomie avec la famille pour découvrir Annoville, Regnéville-sur-mer, Hauteville-sur-mer, Hyenville. Agon et Hauteville sont également deux stations labellisées Famille+.

Après en avoir délibéré,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, les membres du comité de direction APPROUVENT le budget 2022 tel que présenté. Ainsi fait et délibéré.

Dans le cadre du vote du budget 2022, il est proposé aux membres du comité de direction d'actualiser la liste des tarifs des produits boutique et prestations.

Il est proposé la modification des tarifs suivants :

→ **Visite guidée de Coutances** : le tarif du billet pour 2021 était fixé à 1€, il est proposé de le fixer à 2€ pour 2022.

Madame LAINE appuie sur la nécessité d'augmenter le tarif de cette visite afin de valoriser la prestation du guide.

→ **Frais de dossier Jazz in couette** : à ce jour le tarif pour une inscription à la formule d'hébergement « Jazz in couette » est fixé à 20€. Lorsqu'il s'agit d'une première inscription, il faut créer l'intégralité de la fiche hébergement et mettre en place le planning des réservations. Lorsqu'il s'agit d'une 2^e année d'inscription, la fiche hébergement peut être dupliquée. Il est donc proposé de fixer le tarif des frais d'inscription à 25€ pour la 1^{ère} inscription et à 20€ à partir de la 2^e inscription.

Il est proposé les tarifs suivants pour deux nouveaux produits viennent de prendre place dans la boutique :

→ Ouvrage Abbaye de Hambye (Orep), prix public 15€.

→ Fouta identitaire Agon / Hauteville : 19 €.

Madame LAINE informe les membres que quelques commerces d'Agon-Coutainville proposent déjà des foutas brodées « Agon-Coutainville » et dans des tarifs similaires. Il ne faudrait pas porter concurrence à ces commerçants.

Monsieur OURSIN : attache et avis ont été pris auprès de Mme BESSIN et du service culturel d'Agon au préalable. Les stocks de ces produits sont vraiment minimes, feront état de test et ne porteront pas atteinte aux commerçants locaux.

Après l'exposé de Madame LECONTE,
Après en avoir discuté,

Le comité de direction APPROUVE à l'unanimité des membres présents les tarifs des produits tels que présentés.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, les membres du comité de direction VALIDENT les tarifs des produits tels que présentés.
Ainsi fait et délibéré.

La liste complète des tarifs des produits et prestations est annexée au présent compte-rendu

Tarifs des produits et prestations 2022

PRODUITS ET PRESTATIONS FAISANT L'OBJET D'UNE CONVENTION A TITRE PAYANT		
Désignation	Prix de vente public	Commission EPIC
TRAVERSEES MARITIMES		
Traversées vers Chausey avec Jolie France	Tarif des traversées en vigueur	10 % du prix de vente total
Traversées vers Jersey ou Guernesey avec Manche Iles Express	Tarif des traversées en vigueur	10 % du prix de vente total
TITRES SNCF		
Titre SNCF	Tarif SNCF en vigueur	4 % du prix de vente pour la vente d'abonnements, cartes et prestations TER et ce, quel que soit le transporteur
Titre SNCF	Tarif SNCF en vigueur	4% sur le prix de vente des billets TER
Titre SNCF	Tarif SNCF en vigueur	1.5% du prix de vente pour tout autre cas
SNCF		Rémunération forfaitaire de 200€ TTC par mois

PRODUITS ET PRESTATIONS FAISANT L'OBJET D'UNE CONVENTION		
Désignation	Prix de vente public	
Ass sportive du tennis Gouvillais - Location courts	10,00 € / heure	10% de la prestation vendue
ASCOMER - Inscription Vide-Grenier Blainville sur mer	2,50 € / mètre linéaire	10% du prix de vente
APP2R - Initiation Pêche aux praires (dès 13 ans)	5,00 €	10% du prix de vente
APP2R - Initiation Pêche aux praires (de 3 à 12 ans)	GRATUIT	
APP2R - Initiation Pêche aux palourdes (dès 13 ans)	5,00 €	10% du prix de vente
APP2R - Initiation Pêche aux palourdes (de 3 à 12 ans)	GRATUIT	
SERVICE CULTUREL DE LA MAIRIE D'AGON-COUTAINVILLE - Spectacle « Que du Bonheur » Plein Tarif (dès 13 ans)	10,00 €	10% du prix de vente
SERVICE CULTUREL DE LA MAIRIE D'AGON-COUTAINVILLE - Spectacle « Que du Bonheur » GRATUIT (jusqu'à 12 ans)	GRATUIT	
SERVICE CULTUREL DE LA MAIRIE D'AGON-COUTAINVILLE - Concert « Issambourg-Antiloops » Plein Tarif (dès 13 ans)	10,00 €	10% du prix de vente
SERVICE CULTUREL DE LA MAIRIE D'AGON-COUTAINVILLE - Concert « Issambourg-Antiloops » GRATUIT (jusqu'à 12 ans)	GRATUIT	
SERVICE CULTUREL DE LA MAIRIE D'AGON-COUTAINVILLE - Spectacle « La contrebasse » Plein Tarif (dès 13 ans)	10,00 €	10% du prix de vente
SERVICE CULTUREL DE LA MAIRIE D'AGON-COUTAINVILLE - Spectacle « La contrebasse » GRATUIT (jusqu'à 12 ans)	GRATUIT	
Visite découverte des parcs à huîtres La BALADE D'ANTON (Tarif à partir de 13 ans)	16,00 €	10 % du prix de vente

Visite découverte des parcs à huîtres La BALADE D'ANTON (Tarif enfant de 4 à 12 ans)	11,00 €	10 % du prix de vente
Visite découverte des parcs à huîtres La BALADE D'ANTON (Tarif titulaire chèque Avantage - 2 adultes et 2 enfants)	50,00 €	10% du prix de vente
Visite découverte des parcs à huîtres La BALADE D'ANTON (Tarif enfant de moins de 4 ans)	GRATUIT	
Visite gourmande des parcs à huîtres La BALADE D'ANTON (Tarif à partir de 13 ans)	22,00 €	10 % du prix de vente
Visite gourmande des parcs à huîtres La BALADE D'ANTON (Tarif enfant de 4 à 12 ans)	12,00 €	10 % du prix de vente
Billet entrée La Cité de la mer - Tarif adulte	17,50 €	1,50 € par billet vendu
Billet entrée La Cité de la mer - Tarif enfant (de 5 à 17 ans)	12,50 €	1,50 € par billet vendu
TOUS A VELO - Balade en vélo électrique - Tarif adulte à partir de 15 ans	45,00 €	10% du prix de vente
TOUS A VELO - Balade en vélo électrique - Tarif enfant de 8 à 15 ans	30,00 €	10% du prix de vente
TOUS A VELO - Balade en vélo électrique - Tarif spécial personne équipée de son vélo	20,00€	10% du prix de vente
TOUS A VELO - Balade en vélo électrique - Tarif Famille (2 adultes + 2 enfants)	139,00€	10% du prix de vente
TOUS A VELO - Balade en Fat Bike - Tarif adulte à partir de 15 ans	45,00 €	10% du prix de vente
TOUS A VELO - Balade en Fat Bike - Tarif enfant de 8 à 15 ans	30,00 €	10% du prix de vente
TOUS A VELO - Balade en Fat Bike - Tarif spécial personne équipée de son vélo	20,00€	10% du prix de vente
TRADIJAZZ - Concert Les Hot Troubadours - Tarif unique	10,00 €	10% du prix de vente
CMB - Commercialisation des gîtes communautaires : Tourville-sur-Sienne, Boisroger et Saint-Sauveur-Villages	Tarif en vigueur et délibéré par la CMB selon les saisonnalités	0%
CMB - Commercialisation de la salle de convivialité	Tarif en vigueur et délibéré par la CMB	0%
PAHC - Visites individuelles des parties hautes de la cathédrale de Coutances - Plein Tarif	8,00 €	0%
PAHC - Visites individuelles des parties hautes de la cathédrale de Coutances - Tarif réduit 18-25 ans, demandeur d'emploi, guide conférencier sur justificatif	6,00 €	0%
PAHC - Visites individuelles des parties hautes de la cathédrale de Coutances - Tarif réduit 10-17 ans	4,00 €	0%
PAHC - Visites individuelles des parties basses de la cathédrale de Coutances - Tarif unique	4,00 €	0%
PAHC - Visites à destination des 6-12 ans - Tarif unique	4,00 €	0%
PAHC - Visites individuelles des parties basses de la cathédrale de Coutances - Gratuit moins de 10 ans	-	
PAHC - Visite patrimoine autre que cathédrale - Plein Tarif	3,00 €	0%
PAHC - Visite patrimoine autre que cathédrale - Tarif réduit (moins de 25 ans, demandeur d'emploi, guide conférencier)	1,50 €	0%
PAHC - Visite patrimoine autre que cathédrale - Gratuit moins de 10 ans	-	
PAHC - Visite patrimoine Les essentiels Château de Gratot -	5,00 €	0%

ENCARTS PUBLICITAIRES DANS LE GUIDE PRATIQUE ET TOURISTIQUE

Format « 1 page » Guide Pratique

400,00 €

400,00 €

ANIMATIONS DIVERSES ET FRAIS DE GESTION FACTURES

6 rue Milon | 50200 Coutances | 02 33 19 08 10
accueil@tourisme-coutances.fr

Suivez-nous : www.tourisme-coutances.fr  

& partagez vos expériences : #coutancesnormandie

Frais de dossier liés à la gestion des réservations Jazz In Couette (tarif pour une 1 ^{ère} inscription)	25,00 €	25,00 €
Frais de dossier liés à la gestion des réservations Jazz In Couette (Tarif renouvellement de l'inscription dès la 2 ^{ème} année)	20,00 €	20,00 €
Frais de participation Zic sur le Zinc	50,00 €	50,00 €
Visite de classement pour 1 meublé	150,00 €	150,00 €
Visite de classement pour 2 meublés	280,00 €	280,00 €
Visite de classement par meublé supplémentaire à partir du 3 ^{ème}	120,00 €	120,00 €
Visite Guidée de Coutances Tarif unique (à partir de 10 ans)	2,00 €	2,00 €

LOCATIONS

Location d'audioguide	3,00 € par appareil	3,00 € par appareil
Caution demandée pour toute location de joëlette ou hippocampe	100,00 €	/
Location poussette	8 € / jour	8 € / jour
	20 € / semaine	20 € / semaine
Dépôt de garantie pour location poussette	150,00 €	/
Location porte bébé dorsal	5 € / jour	5 € / jour
	15 € / semaine	15 € / semaine
Dépôt de garantie pour location porte bébé dorsal	99,00 €	/
Location lit parapluie	4 € / jour	4 € / jour
	12 € / semaine	12 € / jour
Dépôt de garantie pour location lit parapluie	80,00 €	/
FRAIS POSTAUX DES ENVOIS DE LA BOUTIQUE EN LIGNE		
Frais liés à l'expédition des colis de la Boutique en ligne	8,00 €	8,00 €

TARIFS DES PRODUITS BOUTIQUE

Désignation du Produit	Prix de vente Public TTC	Prix de reversement EPIC
PRODUITS BOUTIQUE		
Mug Vache Caramels d'Isigny	9,00 €	9,00 €
Stylos en pot Normandie	3,00 €	3,00 €
Drapeau Normandie	3,50 €	3,50 €
Crayon Papier Princesse ou Normandie	0,90 €	0,90 €
Magnet Belle Normandie	4,50 €	4,50 €
Cidre Extra Brut Lemasson	5,30 €	5,30 €

Cartes postales Painsecq	1,50 €	1,50 €
Cartes postales Coutances Tourisme	1,00 €	1,00 €
Disque de stationnement	2,00 €	2,00 €
Circuit randonnée pédestre à partir de la 2 ^{ème} fiche	0,50 €	0,50 €
Lot de 5 fiches de randonnée (+ 1 gratuite) Panachage possible fiche randonnées pédestres et circuits vélos	2,00 €	2,00 €
Lot de 10 fiches de randonnée (+ 2 gratuites) Panachage possible fiche randonnées pédestres et circuits vélos	4,00 €	4,00 €
Lot de 36 fiches de randonnée Panachage possible fiche randonnées pédestres et circuits vélos	10,00 €	10,00 €
Fiche Circuit Vélo à partir de la 2 ^{ème} fiche	0,50 €	0,50 €
Savons au lait d'ânesse	3,80 €	3,80 €
Shampoing au lait d'ânesse	3,80 €	3,80 €
Livre Normandie pour enfants	10,90 €	10,90 €
Bouteille isotherme QWETCH	28,00 €	28,00 €
Bière artisanale la Moussette	5,00 €	5,00 €
Affiches « 1944... Coutances se souvient »	2,00 €	2,00 €
Affiches sans cadre Painsecq à compter du 21/06/2021	18,00 €	18,00 €
Affiches cadre Painsecq	45,00 €	45,00 €
Ouvrage Château de Cerisy-la-Salle	19,00 €	19,00 €
Mug émaillé blanc estampillé Coutances Tourisme	8,00 €	8,00 €
Sac shopping Coutances Tourisme	15,00 €	15,00 €
Yoyo Coutances Tourisme	7,00 €	7,00 €
Porte clés	6,00 €	6,00 €
Abécédaire Jazz sous les pommiers	35,00 €	35,00 €
Ouvrage pour enfant Au bord de la mer	5,60 €	5,60 €
Carnet bleu Format A6 Coutances Tourisme	4,50 €	4,50 €
Carnet Kraft Format A5 Coutances Tourisme	6,00 €	6,00 €
Magnet Visuels Coutances Tourisme	3,00 €	3,00 €
Stickers Coutances Tourisme	1,00 €	1,00 €
Affiches à colorier	10,90 €	10,90 €
Médaille souvenir cathédrale	2,00 €	2,00 €
Ouvrage Abbaye de Hambye - OREP	15,00 €	15,00 €
Monographie de la cathédrale - OREP	5,00 €	5,00 €
Fouta	19,00 €	19,00 €

PRODUITS ET PRESTATIONS FAISANT L'OBJET D'UNE CONVENTION DE MISE EN DEPOT

PRODUITS BOUTIQUE EN DEPÔT

Produits Amis de la cathédrale - Elan médiéval	4,30 €	0,50 €
Produits Amis de la cathédrale - Monographie	5,00 €	0,50 €
Ouvrage La petite boîte à 4,50 €	4,50 €	25 % du prix de vente
Produits Ginkgo Graph - Stickers	3,00 €	1,12 € par unité vendue
DVD Archives de guerres	20,00 €	30 % du prix de vente
Carnets de vagabondage	8,00 €	10% du prix de vente
Cartes IGN Coutances	2,00 €	10% du prix de vente
Livret des havres	1,00 €	10% du prix de vente
Cartes IGN St Malo de la Lande	4,00 €	10% du prix de vente
JAZZ - Carte postale	1,00 €	10% du prix de vente
JAZZ - Affiches	5,00 €	10% du prix de vente
Asso. Animations Montmartin-sur-Mer - Livret sur les pêcheries	2,00 €	10% du prix de vente
Asso. Animations Montmartin-sur-Mer - Affiche	4,00 €	10% du prix de vente
Asso. Animations Montmartin-sur-Mer - Livret Enquêtes enfants	2,00 €	10% du prix de vente
Asso. Animations Blainville-sur-mer - Enveloppes	0,40 €	10% du prix de vente
Asso. Animations Blainville-sur-mer - Livret Richesses du territoire	5,00 €	10% du prix de vente
Service Culture et Animation Agon-Coutainville - Lot de 6 promenades Agon	3,00 €	10% du prix de vente
Service Culture et Animation Agon-Coutainville - Cendrier	1,00 €	10% du prix de vente
Service Culture et Animation Agon-Coutainville - Parapluies	36,00 €	6,00 € par unité vendue
Horizon Vertical - Topoguide Escalade Montmartin à compter du 13/12/21	5,50 €	0,50 € / exemplaire vendu
PERDIGEON - Ouvrage « Entre ciel et Havres »	15,00 €	30% du prix de vente
POULET PATRICE - Ouvrage #coutaincestdivin	20,00 €	30% du prix de vente

N°8 - Actualisation de la durée d'amortissement des biens

Vu l'article 1^{er} du décret n°96-523 du 13 juin 1996,

Vu l'article L2321-2-27 du Code Général des Collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2016-05-23/ 4 du comité de direction de Coutances Tourisme du 23 mai 2016,

Madame la présidente propose d'ajouter la durée d'amortissement suivante :

IMMOBILISATION	CATEGORIE DE BIENS	DUREE D'AMORTISSEMENT
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	- site internet	3 ans selon le mode Linéaire

Les durées d'amortissement proposées dans le tableau ci-dessus seront applicables à partir de la date exécutoire.

Après l'exposé de Madame LECONTE,
Après en avoir délibéré,

Après l'exposé de Mme LECONTE, à l'unanimité des membres présents, les membres du comité de direction ADOPTENT l'actualisation de la liste des durées d'amortissement des biens

Ainsi fait et délibéré.

N°9 - Questions diverses

Madame GIGAN : est-il possible que certains détails graphiques de l'identité visuelle de l'EPIC puissent être repris sur des affiches ou flyers faisant la promotion d'une animation ou évènement afin de rappeler le lien avec Coutances tourisme ?

Monsieur OURSIN : 4 thématiques ont été déclinés, la reprise de certains éléments pourrait être possible.

Monsieur AGNES informe les membres qu'il s'est rapproché de l'agence d'attractivité départementale Attitude Manche pour une plus grande promotion touristique commune des foires millénaires et plus précisément de la foire St-Luc. L'EPIC est donc invité à échanger avec leur service. Une présence mutualisée avec Attitude Manche et les offices de Granville et Villedieu-les-Poêles / Granville Terre et Mer pourrait être intéressante afin de faire la promotion de toute la Manche sur ces évènements majeurs en terme de fréquentation.

Aucune autre question n'a été posée.
La séance est levée à 19h30.

Fait à Coutances le 21 février 2022

La présidente
Valérie LECONTE



Le secrétaire
Guillaume OURSIN



Certifié rendu exécutoire par la présidente, le 21 février 2022.